

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'utilisation de l'arme chimique en Syrie, à Noyon le 5 avril 2017.

Journaliste : Une petite question sur la Syrie. Vous avez parlé ce matin de crime de guerre, à quelle réaction vous appelez maintenant ?

LE PRÉSIDENT : Envoyer des bonbonnes de gaz sur des populations, sur des enfants, ce n'est pas un acte de guerre que l'on peut accepter, c'est un crime de guerre. On est face à des crimes de guerre répétés, car souvenez-vous, déjà en 2013, le régime de Bachar el-Assad avait gazé une partie de la population, avait utilisé une arme qui est interdite par les lois internationales. Donc, ce que la France a exigé, c'est qu'il y ait une résolution du Conseil de sécurité dans les prochaines heures pour diligenter une enquête. A la suite de cette enquête, il doit y avoir des sanctions qui seront prises par rapport au régime syrien.

Parce que depuis longtemps, on dénonce ce régime et ceux qui ont des complaisances avec ce régime aujourd'hui doivent également rendre des comptes. Je parle d'abord des complices, c'est-à-dire ceux qui interviennent en Syrie et font en sorte que les avions de Bachar el-Assad puissent procéder à des largages de bonbonnes de gaz. Mais je pense aussi à des responsables politiques, y compris en France, qui sont des partisans, non pas simplement d'une solution politique nous la voulons tous non pas simplement d'une négociation nous la souhaitons mais qui se révèlent des partisans du régime de Bachar el-Assad, qui ont des complaisances avec Bachar el-Assad. Aujourd'hui, ceux-là doivent savoir qu'ils sont complices d'un crime de guerre.